

# BEAUMONT

notre ville

l'actualité de l'action municipale

AOÛT 2016



C'EST LA RENTRÉE !

## NUMÉROS UTILES INFOS PRATIQUES

### URGENCES

**Pompiers** 18  
**SAMU** 15  
**Hôpital privé de la Châtaigneraie**  
04 73 40 80 40

**CHU** (CHU Estaing, CHU Gabriel-Montpied, CHU Hôpital-Nord)  
04 73 750 750

**Association de médecins AMUAC**  
(médecins de garde 24h/24, 7 j/7)  
04 73 44 10 00

**Police nationale** (urgences) 17  
**Commissariat central**  
106 avenue de la République  
04 63 05 22 22

**Gendarmerie de Romagnat**  
04 73 62 60 64

**Véolia eaux** 0 810 000 777

**EDF Sécurité dépannage**

0 810 333 063

**GRDF Urgence sécurité gaz**

0 800 47 33 33

### La Poste

Bureau avenue du Mont-Dore :  
du lundi au vendredi :  
9 h-12 h / 14 h-18 h,  
le samedi : 9 h-12 h

### SERVICES MUNICIPAUX

#### Mairie

Rue de l'Hôtel de Ville  
63110 Beaumont  
www.beaumont63.fr  
contact@beaumont63.fr  
04 73 28 88 00

**Direction de l'Aménagement du  
Territoire** 04 73 28 88 08

**Centre technique municipal**  
04 73 26 66 68

**Police municipale** 04 73 28 86 86

#### MAISON DES BEAUMONTOIS

**Direction de la Culture des Sports  
et de la Vie Associative**  
04 73 15 15 90

**CCAS** (fermé vendredi a.m.)  
04 73 15 15 93

**les 6 Collines (CCAS)**  
04 43 86 50 27

**Direction de l'enfance et de la vie  
scolaire** 04 73 15 15 91

**Service jeunesse** 04 73 93 93 23

**Relais assistantes maternelles**  
04 73 15 15 92

#### Multiaccueil du Massage

04 73 27 29 59

**Multiaccueil de La Mourette et  
crèche familiale** 04 73 39 98 54

**Service de la vie scolaire**  
04 73 15 33 41

**Centre de loisirs** 04 73 15 15 94

**Le Tremplin** 04 73 88 18 88

**Stade municipal de l'Artière**  
06 86 44 65 50

**Halle des Sports de La Mourette**  
06 75 70 87 99

### SERVICES

#### COMMUNAUTAIRES

**Bibliothèque communautaire**  
**René-Guy Cadou** 04 73 98 35 67  
**Déchetterie** - 04 63 66 95 39

Impasse Lavoisier 63540 Romagnat,  
ouverte du lundi au vendredi de 9h  
à 12h30 et de 13h30 à 19h, samedi  
et dimanche de 9h à 19h. Fermée  
les jours fériés.

**Enlèvement ordures ménagères**,  
collecte sélective, biodéchets, enlè-  
vements des encombrants Service  
environnement Clermont  
Communauté 04 73 74 31 00

#### ÉDUCATION

##### Groupe scolaire Jean Zay

• Maternelle 04 73 93 15 00

• Élémentaire 04 73 93 13 19

• Restaurant scolaire

04 73 93 44 88

##### Groupe scolaire Le Massage

• Maternelle 04 73 27 11 29

• Élémentaire 04 73 26 60 64

• Restaurant scolaire

04 73 26 09 09

**Collège Molière** 04 73 27 50 94

#### SOCIAL

##### Assistants sociales

(uniquement sur RV)

Centre de circonscription

« La Chaîne des Puys - Beaumont »

30, chemin du Mas

04 73 15 06 70

##### Foyer socio-éducatif

04 73 27 28 07

##### Enfance et partage Enfants maltraités

04 73 77 09 89

##### Conciliateur

Permanence le mardi de 9 h à

11 h 30 (hors vacances scolaires) à

la mairie de Royat - 46, boulevard

Barrieu - Sur rendez-vous au

06 89 22 33 31 michel.pinet@

conciliateurdejustice.fr

##### Mission locale

permanences assurées par Isabelle

Faure à la Maison des Beaumontois,

jeudi de 9 h à 12 h (sur RV)

Rendez-vous au 04 73 42 17 57

##### Plan local pour l'insertion et l'emploi

64/66, avenue de l'Union-Soviétique

63000 Clermont-Ferrand

Permanences assurées par Mme

Marilyne Baud, les mardis après-

midi et mercredis matin à la Maison

des Beaumontois, uniquement sur

rendez-vous au 04 63 66 96 96

##### Les marchés à Beaumont

Parvis de l'Hôtel de Ville, le samedi

de 8h à 12h

Place du Parc, le jeudi de 8h à 12h

# sommaire

Édito .....	p. 3
Cadre de vie .....	p. 4
Vie de la commune .....	p. 8
Social .....	p. 12
Environnement .....	p. 13
Vie culturelle .....	p. 14
Voix des groupes .....	p. 16
Associations .....	p. 18
Agenda des associations .....	p. 27
Agenda .....	p. 28

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

Le 23 mai, Maël Biscuola

Le 26 mai, Jahylen Ahmed

Le 31 mai, Camille Parras

Le 6 juin, Matteo Delpiano

Le 7 juin, Pablo Rojas

Le 9 juin, Liam Marechal

Le 9 juin, Badis Kahlaoui

Le 11 juin, Romy Decome

Le 24 juin, Johan Saurel

Le 24 juin, Chloé Lhéritier

Le 2 juillet, Tasnim Sharedeh

Le 2 juillet, Clément Minard

Le 4 juillet, Mathilda Bouchet

Le 12 juillet, Hector Bernay Angeletti

Le 18 juillet, Ewen Berlioz

Le 30 juillet, Amandine Lebert

### DÉGÈS

Le 3 juin, Antonio Perez Tallon,

veuf de Maria Molina Gisbert

Le 13 juin, Jean-Claude Lemousy,

époux de Sylvie Pouzet

Le 17 juin, Danielle Escallon,

veuve de Jean-Louis Bressier

Le 18 juin, Marie Beauger,

veuve de Jacques Papon

Le 20 juin, Ginette Dupont,

veuve de Albert Marazzato

Le 23 juin, Pierre Gignac,

époux de Marie-Rose Lazaro

Le 24 juin, Roger Lepaytre,

époux de Odette Léonce

Le 27 juin, Sylvie Tronçon

Le 1<sup>er</sup> juillet, Monique Camusso,

épouse de Philippe Guglielmi

Le 5 juillet, Gislihlaine Salazar

Le 16 juillet, Maria Fernades Pereira,

épouse de Antonio Fernandes

Pereira Fraga

Le 16 juillet, André Daumas,

veuf de Jeannine Faizende

Le 24 juillet, Marie Bayard

Le 28 juillet, Jean-Claude Marcel,

époux de Christine Martin

Le 3 août, Eugénie Beulaguet,

veuve de Albert Pons

Le 5 août, Andrée Goudard,

veuve de Jean-Jacques Delolme-

Sabatier

Le 10 août, René Dubreuil

veuf de Renée Labarre

### MARIAGES

Le 11 juin, Jean-François Rousse et

Marion Diou

Le 18 juin, Sylvain Pontet et Coline Pepier

Le 25 juin, Pierre Duthon et Maëva

De Lima

Le 25 juin, Didier Viala et Marie Da Silva

Le 1<sup>er</sup> juillet, Patrick Docher et

Michèle Paris

Le 2 juillet, Laurent Merle et Gwé-

naëlle Masson

Le 2 juillet, Guillaume Vallespi et

Pauline Cuzin

Le 2 juillet Damien Hernandez et

Inesa Abramova

Le 16 juillet, Jean-David Hannicou

et Johanna Jacotey

Le 23 juillet, Paulo Da Silva Martins

et Christelle Giry

Le 23 juillet, Sophorn Hau et Estelle

Chansseume

Le 23 juillet, Francis Debaisieux et

Anne-Marie Faure

Le 6 août, Jérôme Chartier et

Karène Combemorel



## édito

### UN ÉTÉ DE TRAVAUX POUR UNE VILLE QUI BOUGE

Les vacances d'été, attendues et méritées s'achèvent déjà et pour adoucir les perspectives de rentrée, pas toujours simples dans bien des domaines, il reste donc aux plus optimistes, l'espoir d'une saison automnale clémente afin de prolonger l'été.

Mais avant tout, comment évoquer les dernières vacances et la rentrée sans avoir encore présent à l'esprit les événements terroristes tragiques que notre pays et l'Europe ont connus, en différents endroits et selon différents procédés, tous aussi barbares les uns que les autres. Nos pensées vont évidemment toujours en premier lieu aux victimes, leurs familles et leurs proches. Au-delà, et dans notre vie quotidienne, individuelle et collective, les questions se posent pour définir la bonne attitude à avoir et les bonnes dispositions à prendre.

D'abord, nous ne pouvons pas faire comme si rien ne s'était passé, ensuite, il nous faut concilier autant que faire se peut « état d'urgence », sécurité, précautions, et ce qui doit continuer à être la règle : les libertés.

Nous ne devons pas évidemment reculer sur celles-ci, nous ne devons pas faire preuve non plus de légèreté ou d'angélisme. Voilà le difficile équilibre posé auquel tout le monde doit à sa mesure, contribuer.

Cette période a aussi heureusement été, comme c'est la tradition, la période de très nombreux travaux programmés et qui ont

été réalisés pendant ces semaines d'été. Vous en trouverez présentation et détail dans les différentes rubriques de ce bulletin. Nous avons surtout mis l'accent sur les travaux de bâtiments (écoles, locaux petite enfance...) et sur ceux de voirie depuis trop longtemps délaissés. Toutes ces réalisations intègrent les dispositions réglementaires d'accessibilité, de sécurité incendie, de prise en compte du confort et de la sécurité des piétons, des cyclistes, ou des personnes handicapées.

Trois mots illustrent la démarche en faveur de la modernité, la sécurité, l'environnement. La fin d'année 2016 va connaître l'épilogue de la transformation de Clermont Communauté en Communauté Urbaine et une communication dans ce bulletin fait un point d'étape de ce dossier mais nous aurons évidemment l'occasion de revenir plus en détail sur les dispositions de fonctionnement et les incidences pratiques au quotidien pour les services et les habitants.

Sachez qu'élus et services municipaux s'investissent énormément depuis des mois sur ce dossier afin que les transformations engendrées viennent le plus possible optimiser, plus que pénaliser les actions communales. Beaumont est en mouvement, Beaumont bouge et ça se voit.

Bien à vous

Alain DUMEIL

## TRAVAUX

# LES CHANTIERS D'ÉTÉ

La période estivale est toujours le moment propice pour réaliser des travaux dans les équipements communaux. Cette année encore, les bâtiments municipaux et particulièrement les groupes scolaires ont connu différentes interventions plus ou moins importantes d'entretien, de rafraîchissement ou encore de mise aux normes. L'été est également une période favorable pour réaliser les travaux de voirie.

## Voirie



Rue du Champclos



Rue Nationale

### Rue du Champclos

La rue du Champclos s'est refaite une beauté, après la démolition de la passerelle et une mise en simulation pendant une certaine période, afin de vérifier si la configuration pour la réalisation des travaux était satisfaisante, ce qui au vu des retours, semblait convenir aux riverains et aux parents d'élèves. Pour des questions de sécurité, ces travaux ne pouvaient être réalisés que durant la période scolaire et les délais imposés étaient donc très courts. Les travaux :

- réhabilitation complète de la chaussée de la voirie, entre l'avenue de l'Europe et la rue du Masage.
- réparation ponctuelle des réseaux d'assainissement, eaux

usées et eaux pluviales, reprise d'assainissement de voirie.

- réalisation de fouilles techniques pour la fibre optique communale et la vidéo protection.
- pose d'un fourreau d'éclairage dans l'emprise des travaux.
- création d'un quai bus (afin d'éviter aux enfants, dans le cadre d'activités périscolaires de cheminer sur des chaussées non sécurisées).
- création de cheminements piétons.
- création de passages piétons surélevés (avec mise aux normes PMR).
- création de plateaux surélevés et trottoirs traversants.
- mise en place de mobilier urbain.

Coût des Travaux : 323 000 Euros TTC

### Rue Nationale

La réhabilitation d'une partie de la rue Nationale est en phase terminale. Si ce chantier a causé quelques désagréments aux riverains, ils vont maintenant pouvoir apprécier

le confort apporté par cette réalisation. Ces deux chantiers représentent une réhabilitation de : cinq cents mètres de voirie.

## Eclairage public

La troisième tranche des travaux concernant l'éclairage public, à savoir le passage en un lampadaire sur deux allumé sur une certaine tranche horaire, ainsi que la rénovation

du matériel est terminée. La mise en service et les tests seront réalisés sur le mois de septembre. Rappelons que cette opération va permettre de réaliser des économies conséquentes.

## Équipements communaux

### Halte garderie de la Mourette

Le revêtement extérieur, dédié à l'évolution des jeunes enfants présentait des malfections, et se dégradait fortement. L'aire de jeux engazonnée, qui n'en avait que le nom elle non plus n'était pas très adaptée. Il a donc été décidé d'arracher ces deux surfaces d'évolution pour les remplacer par un revêtement souple beaucoup plus adapté garantissant la sécurité de nos jeunes pousses.



### Ecole Jean Zay

Les quatre portes d'accès aux sanitaires ont été remplacées, nécessitant la destruction des cloisons sur lesquelles étaient fixées les anciennes, afin d'implanter les nouvelles sur des structures solidifiées.

Les préaux ayant besoin d'un sérieux rafraîchissement et l'un d'eux présentant des problèmes de fuites au niveau du toit terrasse, il a été nécessaire d'entreprendre des travaux d'étanchéité. Ainsi, le toit terrasse a été complètement refait et les services municipaux mettront à profit les prochaines vacances

pour le repeindre, tandis que le préau du Groupe A a déjà été entièrement rénové et repeint avec des couleurs vives, choisies par les enseignants. Dans la salle de musique, la création d'un plafond phonique est programmée pour les vacances de Toussaint.



### Ecoles du Masage



Suite au contrôle demandé par la municipalité, de tous les ERP (Équipements Recevant du Public) de la commune par un organisme agréé, le rapport rendu sur l'école du Masage faisait apparaître de nombreuses anomalies. Il était donc important de réagir au plus vite afin de sécuriser les locaux, ces travaux ne pouvant se faire que durant la période des vacances scolaires soit sur une durée maximum de huit semaines. Les travaux concernés étaient les suivants :

#### Sécurité incendie :

- Création d'accès
- Portes coupe-feu
- Dispositif d'ouverture anti-panique
- Cloisons coupe-feu

#### Accessibilité :

- Rampe élévatrice
- Toilettes accessibles
- Comblement du forum école primaire

Du fait du volume de travaux à réaliser, plusieurs corps de métiers devaient intervenir, une organisation rigoureuse du chantier a dû être observée afin de respecter les délais. Le plus gros lot était la menui-

serie et concernait la dépose et le remplacement de 72 portes standards par des portes coupe-feu. Il fallait aussi changer les encadrements et remplacer ou créer des cloisons.

Le lot plomberie concernait la mise en place de WC normés, pour personne à mobilité réduite, la dépose et la pose de radiateurs et de lavabos.

Le lot pose concernait la mise en place de deux plateformes élévatrices pour l'accessibilité entre l'école maternelle et l'école primaire.

Le lot gros œuvre concernait le percement d'ouverture, le comblement du forum, la reprise des escaliers extérieurs, la reprise en façade suite à la démolition de la passerelle.

Le lot plâtrerie, carrelage, sol souple, peinture concernait toutes les reprises nécessaires après les divers travaux et les peintures de toutes les portes et de toutes les nouvelles cloisons ainsi que la pose de revêtement de sol souple.

Enfin le lot électricité important a été entièrement réalisé par les services municipaux. Montant total des travaux : 200 000 Euros TTC.

## CIVISME ET SÉCURITÉ

### OPERATION TAGS

Le problème des tags a déjà été abordé à plusieurs reprises mais devant la recrudescence de cette pollution visuelle et très souvent disgracieuse, la municipalité a souhaité faire un point d'étape et rappeler aussi que le bien vivre ensemble ne doit pas être altéré par les agissements de quelques individus.

Où en est-on aujourd'hui dans le traitement des tags? Actuellement, les équipes municipales interviennent sur tous les objets installés sur le domaine public. (transformateurs, diverses armoires, poteaux, etc..). Soixante-dix dossiers de propriétaires privés ont été déposés en mairie et sont recevables. Pour le traitement de ces tags, une entreprise privée a été sollicitée et elle est

intervenu sur une période de quinze jours, dans les conditions stipulées dans la procédure d'effacement. Le procédé le mieux adapté pour ces interventions et qui assure des résultats plutôt satisfaisants, consiste en la projection sous pression de microbilles de sable. Bien entendu, ces interventions sont prises en charge par la collectivité. Encore une fois, nous rappelons l'importance de respecter les biens d'autrui.



## RÉUNION CLSPD

Fin juin, s'est tenue en Mairie la réunion plénière du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (C.L.S.P.D) de la ville de Beaumont.



Une trentaine de participants étaient présents, à noter la présence de Nicolas Dufaud Directeur de Cabinet de Mme La Préfète, Pierre Sennès Procureur de La République, Marc Fernandez Directeur Départemental de la

Sécurité Publique, Alain Du-meil, maire et Jean-Paul Cuzin adjoint en charge de la sécurité, des directeurs de services administratifs dont Claudine Monnet, nouvelle coordonnatrice de cette instance, des représentants de la Police Nationale et de la Police Municipale et autres membres des différents collèges. Au cours de cette réunion, les différentes priorités de travail ont été évoquées, M. Dufaud a rappelé les trois axes du plan départemental que sont la prévention auprès des jeunes, les violences intra-familiales et la tranquillité publique. Il apparaît que le diagnostic

depuis le début de l'année 2016 est plutôt positif sur la commune avec une baisse significative des agressions et des cambriolages confirmée par le Directeur de la Sécurité Publique. Monsieur le Procureur apporte autant que possible une réponse pénale ferme pour les auteurs identifiés. Toutefois les élus locaux notent un besoin d'actions sur le plan des incivilités, de la part des services de l'Etat (police et justice) pour endiguer la profusion des tags, graffitis et détériorations diverses qui « empoisonnent » le quotidien de nombreux Beaumontois. L'efficacité de l'action des ser-

vices de Police est souvent contrainte par la procédure et le flagrant délit est rare, raison pour laquelle les patrouilles et le déploiement des effectifs sur le terrain se développent. Une convention de coordination entre Police Nationale et Police Municipale permettra de formaliser les rapports et d'améliorer la sécurité des personnels de police en renforçant les moyens en matière de sécurité, notamment le développement de la vidéo-protection avec des matériels itinérants. Cette rencontre a une nouvelle fois démontré que la Sécurité est bien évidemment l'affaire de tous.

## CIVISME

### NOS AMIS LES CHIENS

La ville œuvre depuis de nombreuses années pour que les chiens ne soient pas une nuisance pour l'ensemble des Beaumontois (sacs à disposition, sanicanins, nettoyage régulier...). Mais sans la participation des propriétaires de chiens ces mesures n'auront qu'une portée limitée.

#### Déjections canines

Il est important de rappeler que les déjections canines doivent être ramassées dans les lieux publics, y compris dans les espaces de liberté (parc de Bois-beaumont, bassin d'orage du Pourliat). Des distributeurs de sacs spécifiques sont disponibles sur toute la commune. Merci aux propriétaires de chiens de les utiliser.

#### Aboiements intempestifs

Les nuisances sonores liées aux animaux domestiques sont fréquemment signalées par des habitants.

Les aboiements de chiens considérés comme des bruits de comportement ou des bruits domestiques sont soumis aux dispositions du Code de la santé publique. L'article R.1334-31 stipule qu'« aucun bruit particulier ne doit, par sa

durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité. »

Toutefois, il paraît démesuré de devoir saisir la justice et il semble que le civisme et le bon sens des propriétaires de chiens devraient suffire à limiter ce genre de problèmes et ainsi éviter des tensions et conflits entre voisins.

**OPÉRATION BEAUMONT CHIEN PROPRE**

VILLE DE BEAUMONT PUY-DE-DÔME

**AIRE DE LIBERTÉ**  
Parc de Boisbeaumont

**DISTRIBUTEUR SACS À CHIENS**

- Stade Artière
- Parc du Bray
- Bassin du Pourliat
- Parc de Boisbeaumont
- Rue Nationale
- Rue René Brut
- Rue du Grand Champ
- Rue de l'Arcade
- Rue de Ceyrat
- Route de Romagnat / rue du Massage
- Mourette - Tremplin
- Ecole de Jean Zay
- Ecole du Massage
- Avenue du Mont-Dore / rue Nationale
- Parc Bopfingen

## RAPPEL

Les chiens doivent être tenus en laisse sur l'ensemble du territoire communal sauf dans les espaces de liberté canins où ils restent toutefois sous la responsabilité de leur propriétaire.



**CLERMONT  
COMMUNAUTÉ**

**UNE AVANCÉE VERS LA COMMUNAUTÉ URBAINE**

## UN IMPORTANT TRAVAIL PRÉPARATOIRE

Il y a un an déjà (N° de Septembre 2015), nous vous présentions les grandes lignes du projet de transformation de la communauté d'agglomération en Communauté Urbaine. Depuis cette date, le processus a connu une évolution significative, qui a abouti à la délibération du conseil municipal de Beaumont du 30 juin approuvant le transfert de compétences à Clermont Communauté. Retour sur les travaux en cours, sur les transferts de compétences et esquisse de l'organisation future.

La transformation de la communauté d'agglomération en Communauté Urbaine est fondée sur la volonté de pouvoir conduire une politique de développement ambitieuse apte à positionner l'agglomération clermontoise, dans le nouveau paysage régional. Pour autant, cette transformation nécessite l'élargissement des compétences de Clermont Communauté. C'est en effet, la loi qui fixe les compétences obligatoires des communautés urbaines compétences actuellement exercées par les communes, au titre desquelles figurent notamment le Développement économique, l'Habitat et politique de la ville,

l'Energie, l'Eau et l'Assainissement, l'Urbanisme – aménagement et la Voirie – Espace public et le Tourisme pour lequel Beaumont n'est pas concerné.

Compte tenu de l'ampleur du changement, s'agissant de compétences importantes dont le transfert n'était pas envisagé lors des élections municipales de 2014, l'année écoulée a été mise à profit par les élus et les services des communes pour en définir le périmètre et étudier leur mise en œuvre future, y compris par des transferts de personnels correspondants. La commune de Beaumont à travers ses élus et ses services municipaux a pris une part très active aux

multiples réunions de travail.

### Les nouvelles compétences communautaires au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Sans décrire toutes les modalités techniques des transferts de compétences, il est d'ores et déjà utile de s'attarder sur les plus significatives.

#### Voirie – Espace public

Les éléments constitutifs de voirie transférés à Clermont Communauté sont les suivants :

- la création, l'aménagement, la gestion et le nettoyage des voies du domaine public (inclus les allées piétonnes, les places, ...)

- la signalisation horizontale réglementaire, verticale de police, lumineuse tricolore, directionnelle routière et signalétique

→ l'éclairage public (à l'exception des illuminations et éclairages des bâtiments publics et des équipements sportifs, ainsi que les illuminations de fin d'année)

→ le mobilier urbain lié à la sécurité de la voirie uniquement (barrières, potelets...)

→ les espaces verts sur voirie uniquement

→ les voies sur berge des cours d'eau, les coulées vertes

→ la viabilité hivernale.

#### L'Urbanisme – Aménagement

Il s'agit principalement du

transfert des Plans locaux d'urbanisme communaux à Clermont Communauté et de la reprise, dans la continuité, des procédures en cours de révisions ou de modifications. S'y ajoute la réalisation d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (définitif vers 2021), ainsi que le transfert du droit de préemption urbain à Clermont Communauté. Il sera exercé par la communauté urbaine pour ses besoins propres et délégué aux communes pour le reste.

#### L'Eau et l'assainissement

Cette compétence englobe les compétences eau potable, assainissement des eaux usées (avec la continuité des modes de gestion actuels), gestion des eaux pluviales urbaines, Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) et Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAP), déjà exercées, en partie par Clermont Communauté avec les bassins d'orage.

PI), déjà exercées, en partie par Clermont Communauté avec les bassins d'orage.

### Les communes confortées dans leur rôle de proximité, par la charte de gouvernance

Le travail de l'année écoulée a permis de définir le périmètre des compétences que les communes vont transférer à Clermont Communauté et de mener à bien le travail de recensement des moyens techniques, matériels, humains et financiers que les communes consacrent pour réaliser ces missions. Ces moyens devront être transférés à l'agglomération afin de garantir une véritable neutralité financière des transferts de compétences.

Les différents aspects tenant aux budgets et aux person-

nels transférés feront l'objet de décisions définitives fin 2016, décisions sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir plus en détail.

Clermont Communauté a adopté une charte de gouvernance qui définit les moyens d'une bonne articulation et d'une complémentarité entre la communauté et les communes pour la mise en œuvre du projet communautaire, et réaffirme le rôle pivot des maires et des équipes municipales.

Ce document organise les principales instances politiques et techniques de concertation entre les 21 communes et leur communauté y compris pour l'exercice au plus près des compétences transférées. En effet, dans le souhait de garantir le maintien de la proximité avec les habitants,

le territoire communautaire a été découpé en 7 « bassins de vie » au sein desquels seront organisés les futurs services communautaires. Sur ces territoires, une commission locale composée notamment des représentants des communes décidera des investissements prioritaires et des modalités d'intervention sur l'espace public.

Beaumont sera ainsi associée à Ceyrat, St Genès Champagnelle et Royat et les moyens affectés à l'entretien de la voirie et à la propreté urbaine seront implantés dans un pôle de proximité principal dont la localisation reste à définir, mais qui pourrait profiter de la qualité du CTM de Beaumont rénové en 2015, tout en maintenant des pôles de proximité satellites.

## Le point sur le calendrier

La procédure légale de transformation en Communauté Urbaine oblige à procéder en deux temps : prise des compétences par Clermont Communauté, puis transformation en Communauté Urbaine avec à chaque fois validation par les 21 conseils municipaux.

Par **délibérations du 27 mai 2016**, le conseil communautaire composé des représentants des 21 communes a acté la prise des nouvelles compétences.

A la suite de cette décision, les 21 communes ont été sollicitées pour valider le transfert de ces mêmes compétences qui sera effectif si la majorité qualifiée des communes délibère favorablement (la moitié des communes représentant les 2/3 de la population ou les 2/3 des communes représentant la

moitié de la population). Le conseil municipal de Beaumont, pour sa part, a approuvé le transfert de ces mêmes compétences, le 30 juin.

Le Conseil Communautaire du 16 septembre sera appelé à se prononcer sur la transformation en Communauté Urbaine. A la suite de quoi les communes auront 3 mois (avant le 16 décembre) pour se prononcer sur cette transformation : la majorité qualifiée est requise.

Si cette majorité est atteinte, l'arrêté de transformation du Préfet (actant le passage de Communauté d'agglomération à Communauté Urbaine) pourra intervenir avant le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

## PÉRISCOLAIRE

# DES TAPS SUPPLÉMENTAIRES A LA RENTRÉE 2016

L'année scolaire 2015/2016 a été positive au niveau des temps d'activités périscolaires. Des ateliers supplémentaires ont été proposés aux enfants en plus de ceux déjà existants, ce qui a permis une diversification des activités.

Pour la rentrée de septembre 2016, le travail avec les associations est reconduit et de nouveaux partenaires ont été recherchés afin de pouvoir poursuivre cette diversification. Ainsi, les élèves des groupes élémentaires pourront désormais bénéficier de nouveaux ateliers : arts plastiques (atelier Formes et

Couleurs), théâtre (la comedia), anglais, contes, boxe, golf, l'atelier musique change de formule. Il convient de rappeler que les temps périscolaires sont des services facultatifs proposés aux familles en lien avec l'école. Ils permettent une prise en charge des enfants avant et après le temps d'enseignement afin de faciliter l'emploi du temps des

familles. Les ateliers sont proposés toute l'année scolaire du 12 septembre 2016 au 16 juin 2017 et sont fractionnés en périodes délimitées par les vacances scolaires. Avant chacune de ces périodes un document d'information est transmis aux familles afin de présenter les différentes activités proposées. Cette année, pour inscrire les

enfants, un coupon réponse est à remplir et à déposer au service. Les places sont limitées et seront réparties afin de permettre au maximum d'enfants de participer aux différentes activités. Lorsque les groupes sont constitués, les familles sont informées par voie d'affichage à l'école le jour de la rentrée et sur le portail famille.



## DU NOUVEAU DANS LES CLASSES DU COLLÈGE MOLIÈRE

Du changement est prévu au collège Molière pour la rentrée 2016. En effet, une classe de 6<sup>ème</sup> et une de 5<sup>ème</sup> sont créées tandis qu'une classe de 3<sup>ème</sup> disparaît. Ces mesures sont mises en place pour répondre, au mieux, à la fréquentation des niveaux de classe observée depuis plusieurs années.

## CONCERTATION

# LE PROJET ÉDUCATIF TERRITORIAL

La réunion annuelle d'évaluation du Projet Éducatif Territorial s'est tenue fin juin. Le comité de pilotage du PEDT regroupe des élus municipaux représentants de l'Éducation Nationale (directeurs d'école et enseignants), les services municipaux, la Fédération des Associations Laïques (FAL), les représentants élus de parents d'élèves, et les responsables d'associations. Le PEDT formalise des actions visant à ce que tous les acteurs éducatifs de la ville œuvrent dans une logique de continuité entre l'école, les loisirs et la famille. Lors de cette réunion, les passerelles déjà mises en place entre

les différents niveaux scolaires ont été présentées, notamment le lien entre les structures municipales d'accueil petite enfance et les écoles maternelles ainsi que celui entre les classes de grande section et les classes de CP. En effet, les enfants fréquentant les structures d'accueil municipales ont la possibilité de visiter les écoles maternelles et de passer une demi-journée avec les élèves, en juin précédant leur entrée à l'école. De la même manière, les élèves de grandes sections de maternelle sont préparés à leur entrée en élémentaire en partageant des moments de lecture des jeux d'orientation ou un projet culturel commun

avec les élèves de CP. Les élèves de CM2 ont passé une journée avec les élèves de 6<sup>ème</sup> du collège Molière, ils ont visité l'établissement, partagé leur cours et déjeuné ensemble au self. Avec la réforme de l'Éducation Nationale, le cycle 3 va désormais regrouper les niveaux CM1, CM2 et 6<sup>e</sup>. A Beaumont, un travail partenarial sera instauré entre les enseignants de CM1 et CM2 et les professeurs du collège. Cela se traduira notamment par un défi lecture consistant en un travail commun sous forme de mimes et de scénettes après avoir étudié plusieurs livres, mais également par un travail

avec le professeur d'allemand du collège au sein des écoles, afin de faire découvrir la langue. Le comité de pilotage du PEDT est une véritable instance de dialogue et de concertation. Les thèmes abordés pour envisager des actions pour l'année 2016/2017 sont la communication ; les temps de transition ; le scolaire et le périscolaire ; la pause méridienne. Il semble important de favoriser à la fois l'articulation des différents temps de l'enfant pendant l'année et un travail partenarial entre les acteurs au sein de la communauté éducative (parents, enseignants, services municipaux, associations et élus).

## UNE NOUVELLE RESPONSABLE POUR LES RESTAURANTS SCOLAIRES

Catherine Pouilly est arrivée aux restaurants scolaires en février dernier, comme remplaçante de Philippe Montagner, lors d'un arrêt maladie. Depuis septembre 2016, elle occupe officiellement

le poste de responsable des restaurants scolaires puisque Philippe Montagner a pris sa retraite, bien méritée après une longue carrière effectuée à Beaumont. Elle se dit ravie de l'accueil réservé par les agents municipaux mais également par les enfants. Originaire de Dordogne, Catherine Pouilly a travaillé pendant 20 ans dans un centre de vacances et famille dans lequel elle a gravi les échelons et occupé différents postes jusqu'à celui d'économiste gestionnaire où elle gérait une équipe d'une vingtaine de personnes.



## LES GROUPES SCOLAIRES EN LIGNE

Les groupes scolaires de Beaumont ont désormais chacun un site internet. Les directeurs s'investissent pour les faire évoluer et diffuser aux familles différentes informations sur la vie de l'école.



- **Maternelle Jean-Zay :**  
<http://crdp-pupitre.ac-clermont.fr/0630178B/>
- **Elémentaire Jean Zay :**  
<http://crdp-pupitre.ac-clermont.fr/0631933J/>
- **Maternelle du Masage :**  
<http://crdp-pupitre.ac-clermont.fr/0631699E/>
- **Elémentaire du Masage :**  
<http://crdp-pupitre.ac-clermont.fr/0631695A/>

## LE PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE)



### Pour qui ?

- Les bénéficiaires des minima sociaux,
- Demandeurs d'emploi longue durée (+ 12 mois),
- Parent isolé
- Travailleur Handicapé
- Habitant d'un quartier prioritaire de la ville

### Comment ?

- Un accompagnement renforcé et individualisé
- Des étapes de travail pour accéder à l'emploi durable et/ou à la formation
- L'accompagnement des bénéficiaires des contrats aidés

- Accompagner l'émergence de projets
- Orienter vers les acteurs de la création d'entreprise

Un service de proximité rendu par le PLIE de Clermont Communauté sur les 21 communes de l'agglomération avec un lien

renforcé avec les entreprises. Référent de Parcours : Maryline BAUD (permanences les mardis après midi et mercredis matin uniquement sur rendez-vous) à la Maison des Beaumontois - 21, Rue René Brut - 63110 BEAUMONT - Tél : 04.73.98.35.79.

## CCAS

### SEMAINE BLEUE

Comme chaque année, des activités destinées aux retraités seront organisées par le CCAS dans le cadre de la semaine bleue, du 3 au 7 octobre 2016. Sortie promenade, concours de belote... Renseignements auprès du CCAS.

### REPAS CONVIVIAL

Comme chaque année le CCAS organisera un repas convivial pour les plus de 65 ans, le mercredi 30 novembre à 12 h 00 à la salle des fêtes. Inscriptions auprès du CCAS au 04 73 15 15 93

### ATELIER PRÉVENTION ROUTIÈRE

Il est envisagé à l'automne un atelier gratuit dans le cadre de la prévention routière ouvert aux retraités sur une séance de 3 heures max (théorie et pratique). S'inscrire auprès du CCAS au 04 73 15 15 93

### ATELIER MÉMOIRE

Un atelier mémoire s'est déroulé au printemps. Destiné aux seniors ayant besoin de stimuler leur mémoire, cet atelier se présente sous forme de jeux et d'exercices ludiques, dans une ambiance conviviale. Avant d'intégrer l'atelier une séance de tests est proposée. Un deuxième groupe sera constitué à l'automne, un jeudi après-midi de 14 h à 16 h.



Sortie CCAS

## ALLERGIE

# AMBROISIE L'AFFAIRE DE TOUS

L'ambroisie est une plante nuisible envahissante qui pose un réel problème de santé publique. Originaire de l'Amérique du Nord, elle colonise chaque année davantage de territoires.

### COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE ?

- 

**1 TELECHARGER L'APPLICATION SIGNALEMENT AMBROISIE SUR VOTRE IPHONE OU VOTRE SMARTPHONE ANDROID OU RENDEZ-VOUS SUR LE SITE [SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR](http://SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR)**
- 

**2 SIGNALER LES PLANTS D'AMBROISIE**  
Grâce à votre smartphone ou sur le site [SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR](http://SIGNALEMENT-AMBROISIE.FR)
- 

**3 VOTRE SIGNALEMENT EST REÇU PAR LE RÉFÉRENT DE LA COMMUNE**
- 

**4 IL COORDONNE LES ACTIONS DE LUTTE POUR ÉLIMINER L'AMBROISIE**

la principale cause d'allergies. Le diagnostic est donc assez facile à poser dans les régions où la plante est présente, ainsi que dans les zones où le vent est capable d'apporter du pollen. Dans tous les cas, il est recommandé de consulter un médecin, voire un allergologue. Il est possible de consulter le bulletin pollinique de notre région sur [www.atmoauvergne-asso.fr](http://www.atmoauvergne-asso.fr)

Pour pallier à ce problème de santé publique, l'ARS Auvergne a élaboré un plan d'action Régional de lutte contre l'ambroisie en 2012. Chaque département de la région Auvergne dispose d'un arrêté préfectoral prescrivant la destruction obligatoire de cette plante.

Pour que la lutte contre le développement de cette plante soit efficace, elle doit se faire dans le cadre d'actions territoriales coordonnées et inscrites dans le temps. C'est pourquoi le plan régional prévoit la mise en place de « référents ambroisie » désignés par chaque collectivités (agents ou élus) formés à la reconnaissance de cette plante et à sa gestion.

Les allergies à cette plante peuvent toucher jusqu'à 20% de la population. La pollinisation (émission de pollen) de l'ambroisie se fait de fin juillet à fin octobre. Les symptômes les plus courants sont de même nature que le rhume des foins.

- **CONJONCTIVITE** : les yeux sont rouges, gonflés, larmoyants et ils grattent
  - **TRACHÉITE** : toux sèche
  - **ASTHME** : difficulté à respirer, parfois très grave chez les personnes sensibles
  - **URTICAIRE, ECZEMA** : atteintes cutanées (rougeurs, boutons, démangeaisons)
- Les symptômes sont d'autant

plus prononcés que le taux de pollen dans l'air est élevé. Alors que les classiques rhumes des foins apparaissent en mai-juin, les allergies provoquées par le pollen d'ambroisie sont beaucoup plus tardives : elles commencent en général vers la mi-août et peuvent se prolonger jusqu'en octobre, avec un maximum d'intensité en septembre. A cette période, l'ambroisie est

### Processus à suivre

Signalement – vérification sur site par le référent – signalement et déclaration à FREDON

Si présence, destruction selon règles en vigueur

### Pour vous aider

**ARS Auvergne** : <http://www.ars.auvergne-rhone-alpes.sante.fr/La-lutte-contre-l-ambroisie-en-140084.0.html>

**Fredon Auvergne** : <http://www.fredon-auvergne.fr/Boite-a-outils.html>

### Une conférence

Cet automne à Beaumont se tiendra une conférence animée par

Pascale Tarrade, animatrice régionale du plan de lutte contre l'ambroisie « Ambroisie, gérer sa présence dans les collectivités » :

- reconnaître et savoir où trouver l'ambroisie
- cycle de développement
- incidence sur la santé
- gérer la présence de l'ambroisie
- destruction de l'ambroisie

La date de cette conférence reste à définir et sera communiquée ultérieurement.

RÉCITAL POÉTIQUE ET MUSICAL  
CERCLE AMÉLIE MURAT

## NIEW PRÊTESSE D'ARAN



**SAMEDI 17 SEPTEMBRE à 18 h**

Salle Anna Marly - Maison des Beaumontois  
Informations au 04 73 15 15 90

Niew, prêtresse d'Aran, nous plonge en un temps très lointain de l'antique Erinn - l'Irlande antique. En son île consacrée, la prêtresse celte s'oppose aux ambitions d'un roi belliqueux... Ce récit nous permet de découvrir l'Océan, ses criques, ses caps, le palais du dieu marin Manannan, la forêt avec le Grand Chêne Celtique, les prêtresses de Brigit...

Texte: Claude Fernandez

Musique: fonds sonores en Licence Creative Common

Déclamation: Josyane moral

& Claude Fernandez

SPECTACLE THÉÂTRE HUMOUR

## CONRAD TÉRICAND LE TÉLÉPATHE

**SAMEDI 24 SEPTEMBRE à 20h30**

Maison des Beaumontois salle Anna Marly  
tout public à partir de 8 ans

Informations, tarifs et réservations

au 04 73 15 15 90

Etrange soirée...

Stupéfiant Téricand !

Il est couramment admis que nous n'utilisons que 10% de la capacité de notre cerveau. Mais que faire avec les 90% qui restent ? Conrad Téricand vous donne la réponse. Au cours d'une aventure interactive et pleine d'humour, vous découvrirez que nous possédons toutes sortes de compétences paranormales, comme la télépathie et la voyance. Fascinant Téricand !

Qui se cache derrière Conrad Téricand ? Est-il un génial astrologue, un télépathe intuitif ? Est-il un habile illusionniste, un magicien de music-hall qui « bidouille » ses expériences pour abuser de notre confiance ? Dans tous les cas, si Conrad n'utilise pas de truc, il est extraordinaire, mais s'il en utilise... il l'est bien plus encore !

Écriture et interprétation : François LENOBLE

EXPOSITION

## LE MYTHE DES ORCHIDÉES



**DU 19 SEPTEMBRE AU 30 SEPTEMBRE**

Maison des Beaumontois

**DU LUNDI AU VENDREDI de 9 h à 19 h**

et **LE SAMEDI de 10 h à 12 h.**

entrée libre

**MARDI 27 SEPTEMBRE à 18 h 30 :**

remise des prix du concours des Maisons Fleuries, vernissage de l'exposition et présentation de fleurs exotiques à cette occasion.

Informations au 04 73 15 15 90

Ce projet en lien avec le concours des maisons fleuries et en partenariat avec la Société Française d'Orchidophilie Auvergne a pour objectif d'informer et de sensibiliser le public sur les Orchidées. L'association SFO d'Auvergne a pour but de développer la connaissance et la protection des espèces régionales ainsi que la connaissance et la culture d'orchidées exotiques. Chaque année elle réalise un important travail de recensement, de cartographie et de protection des orchidées régionales (55 espèces en Auvergne).

Mardi 20 Septembre et Mardi 27 Septembre 2016 de 14h à 18h00 à la Maison des Beaumontois, un membre de l'association SFO d'Auvergne sera présent à l'occasion de l'exposition.

**Cette exposition sera complétée par la projection d'un diaporama « Le Mythe des Orchidées »** jeudi 29 septembre à 20h - salle Anna Marly Maison des Beaumontois, par l'association SFO d'Auvergne.

EXPOSITION

## LES AS DE L'AVIATION



en partenariat avec l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre.

**DU MARDI 1ER NOVEMBRE AU**

**SAMEDI 19 NOVEMBRE**

Maison des Beaumontois

**DU LUNDI AU VENDREDI de 9 h**

**à 19 h et SAMEDI de 10 h à 12 h.**

entrée libre

**Vernissage VENDREDI 11 NOVEMBRE**

**à 11 h 30**

à la Maison des Beaumontois

Informations au 04 73 15 15 90

Dans le cadre des commémorations de l'Armistice du 11 Novembre 1918, cette exposition propose 19 panneaux : la naissance de l'aviation, l'aviation au début de la guerre, les innovations techniques, les As, naissance et mythe...

## JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

**DIMANCHE 18 SEPTEMBRE de 14 h à 16 h**

Exposition «Vive la République»

Hôtel de Ville – Salle des Assemblées

Et visite libre des Eglises Saint Pierre, Notre Dame

de la Rivière et l'église Saint Jean Marie Vianney

EXPOSITION

## VIVE LA RÉPUBLIQUE

**DU 18 SEPTEMBRE AU JEUDI 29 SEPTEMBRE**

Hôtel de Ville – Salle des Assemblées

Ouverture dans le cadre des journées du patrimoine : le dimanche 18 septembre 2016

de 14 h à 16 h

**Du 19 au 29 septembre : du lundi au jeudi de 8h à**

**12h et de 13h à 17h le vendredi de 8h à 12h et de**

**13h à 16 h – entrée libre**

Suscitant curiosité et réflexion, cette exposition retrace la genèse des valeurs républicaines qui sont le ciment de la société française. Le public de 10 à 120 ans va (re)découvrir les emblèmes



de la république française.

Au nombre de Six, ces symboles, le coq gaulois, le drapeau tricolore, le 14 juillet, Marianne, La Marseillaise et la devise « Liberté, égalité, fraternité », sont expliqués sur un mode ludique, en mêlant habilement la grande histoire et les petites histoires.

Dans le contexte actuel, tant national qu'international, les valeurs républicaines doivent plus que jamais être le ciment de la cohésion de la société française

SPECTACLE

JEUNE PUBLIC SCOLAIRE

## LILI BIGOUDI

Cie Le Pied En Dedans

**MARDI 8 NOVEMBRE 2016 à 9h30 et 10h30**

Salle Anna Marly Maison des Beaumontois

Ce spectacle est programmé à destination de deux groupes scolaires de Beaumont.

Lili Bigoudi et ses deux amies imaginaires jouent dans un monde rond comme un ballon et léger comme une bulle... Pièce danse-théâtre accompagnée d'une scénographie épurée et très visuelle, Lili Bigoudi ouvre alors les portes de l'imaginaire et du rêve.

Durée : 30 minutes

Production : Cie Le Pied en Dedans

Écriture : Aurélia Chauveau

Interprétation : Aurélia Chauveau, Sylvia

Delsuc, Marion Evesque



SPECTACLE THÉÂTRE HUMOUR

TOUT PUBLIC DÈS 12 ANS

## CHRAZ EUH...

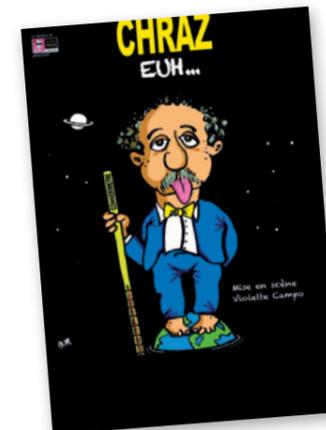
**SAMEDI 22 OCTOBRE 2016 à 20h30**

Salle Anna Marly Maison des Beaumontois

Informations, tarifs et réservations au 04 73 15 15 90

Si le soleil était une orange, la terre serait un grain de riz à quelques mètres et si l'univers avait un an, nous les homo-sapiens, on ne serait là que depuis 20 mn mais est-ce une raison pour ne pas se la péter grave ? Tel un savant des temps modernes, Chraz répond catégoriquement : « Euh... »

A contre-courant du pessimisme mondial, il ne doute ni de la supériorité de la terre sur les autres planètes, ni de celle de l'homme sur les autres babouins mais ce dont il est le plus sûr, c'est qu'en abordant comme toujours les thèmes inépuisables



de la bêtise humaine, il ne risque pas de se retrouver au chômage avant... euh... faut voir !

Auteur/Interprète : Chraz

Mise en scène : Violette Campo.

PHOTOGRAPHIE

## NICÉPHORE +

affiche ses animaleries

partenariat avec l'association STENOPE, dans le cadre du festival international de photographies

**DU SAMEDI 8 AU SAMEDI 29 OCTOBRE**

Maison des Beaumontois

**DU LUNDI AU VENDREDI de 9 h à 19 h et LE**

**SAMEDI de 10 h à 12 h. entrée libre**

**Vernissage MARDI 11 OCTOBRE à 18 h 30**

à la Maison des Beaumontois

Informations au 04 73 15 15 90

Alfons ALT, photographe présente

« BESTIA »

Alfons ALT est né à ILLERTISSEN, en Bavière

et vit et travaille dans le sud de la France. Il présente ici son travail d'altotypiste, le nom qu'il

donne aux méthodes originales qu'il a développées à partir de techniques anciennes de reproductions photographiques. Le bestiaire

d'Alfons ALT est bel et bien réel. Cependant il agit comme s'il portait en lui l'empreinte d'une

nostalgie. Celle peut être d'un artiste oscillant entre peinture et zoologie et qui aurait choisi

pour dénominateur commun la photographie. Ainsi, qu'ils soient terrestres ou marins ses animaux

semblent être les vestiges d'un monde englouti. Fossilisés dans des sels argentiques

qui les rend tout à la fois, conformes et hiératiques, communs et témoignages uniques.

Comme si, à travers lui et de part ses procédés, il invitait Darwin à revisiter Lascaux pour

trouver des stigmates nouveaux de l'évolution des espèces. De la nostalgie pourtant il n'y a nullement, juste le désir impérieux de laisser le temps au temps d'imprimer la matière, de laisser faire les éléments : l'eau, les pigments, la lumière... pour tracer les contours mémorables de ces bêtes familières ou étranges dont nous sommes peut-être tous issus.

**Rencontre avec le photographe le mercredi 12 octobre entre 14 h et 16 h avec les jeunes du centre de loisirs à la Maison des Beaumontois. En parallèle la Bibliothèque René Guy Cadou permettra à son public une rencontre en fin d'après midi.**



**PRÉCISION :**

*Dans le cadre de la publication d'un bulletin municipal, le Maire le cas à Beaumont. Sachez cependant, qu'il n'a ni pouvoir de l'expression des groupes du conseil municipal. Cependant, courtoisie républicaine et « l'élégance de plume » n'empêchent étonnés de la malheureuse tonalité de certains textes, ces*

*est traditionnellement le directeur de publication, ce qui est contrôle, ni autorité, sur les textes rédigés dans le cadre de il est évident, dans l'esprit et la forme rédactionnelle, que la normalement pas la libre expression. Si les lecteurs sont écrits sont de la seule et totale responsabilité de leurs auteurs.*

**GROUPE DE LA MAJORITÉ**

**Réussir ensemble pour Beaumont**

- Alain Dumeil
- Jean-Paul Cuzin
- Aline Faye
- Didier Caron
- Marie-Anne Meunier
- Damien Martin
- Josiane Bohatier
- André Jammot
- Josette Mignot
- Jean-Pierre Cogneras
- Jean-Marie Gory
- Josiane Marion
- Francis Gaumy
- Francis Chatellin
- Chantal Susanna
- Michel Preau
- Agustina Montjotin
- Stéphane Isnard
- Muriel Verdelle
- Nathalie Besse
- Alexandre Triniol
- Delphine Menard
- Alix Hirlmann
- Géraldine Cournol
- François Nourisson

**DÉTERMINÉS ET UNIS**

Cette tribune d'expression des groupes politiques du conseil municipal est d'abord destinée à commenter l'actualité de notre commune. C'est en tout cas ainsi que nous la concevons pour expliquer nos actions au service de notre collectivité.

Mais aujourd'hui, seulement quelques semaines après le 14 juillet, il nous semble important de revenir sur l'attentat qui a frappé la ville de Nice coûtant la vie à 85 personnes venues participer aux célébrations de notre fête nationale.

Il nous faut aussi revenir sur cet épisode sanglant et malheureusement sur ceux qui l'ont précédé pour dire notre compassion aux victimes et à leurs proches. Aucun d'entre nous ne peut être indifférent à tout cela.

Les mots manquent pour décrire une telle situation d'horreur, et c'est malheureusement le même constat que nous sommes conduits à faire après chaque épisode sanglant qui affecte notre pays depuis l'attentat de Charlie Hebdo. Jusqu'où l'imagination

mortifère des terroristes peut-elle aller ? La seule évocation de la question fait froid dans le dos quand on voit tant de barbarie mise en œuvre au nom d'une idéologie dont bien peu doivent comprendre le sens. Si tant est d'ailleurs qu'il puisse en exister un !

Ces attentats posent bien évidemment la question de la sécurité. Cette question, et cela est bien normal devient centrale dans les préoccupations de chacun. L'exportation à Nice, si nous pouvons dire, de l'attentat du 14 juillet ou plus récemment encore à Saint-Etienne-du-Rouvray avec l'assassinat d'un prêtre dans son église montre clairement que c'est notre pays tout entier qui peut être touché. N'importe quand, n'importe où, avec des assassins frappant de préférence ce qui fonde notre République à travers ses valeurs et ses symboles les plus forts.

Mais face à pareille menace quelle réponse devons-nous avoir ? Comment à la fois se sentir protégé et en sécurité sans vivre dans la psychose permanente et la crainte de l'attentat.

Cette question devient centrale et elle doit aussi nous conduire à un examen approfondi, sans concession et détaché de toute idéologie ou volonté d'exploitation politicienne, sur le fonctionnement de notre société dans sa politique d'intégration dont on ne peut reconnaître que l'échec. Car ce sont bien aujourd'hui ces successions d'échecs qui offrent un terreau favorable à ces terroristes.

Et si la réponse aujourd'hui doit prioritairement être sécuritaire avec des décisions courageuses et à la hauteur du mal, c'est aussi une approche beaucoup plus large de la politique d'intégration avec une affirmation nette du refus de tout communautarisme qui devra être élaborée et proposée à nos concitoyens. Ces questions ne supportent plus de délai. Elles seront centrales dans les prochaines échéances électorales nationales car malheureusement et malgré la profondeur du drame rien n'indique que l'actuel gouvernement ait pris la mesure de la situation pour engager une riposte à la hauteur.

**GROUPE DE L'OPPOSITION Front de Gauche**

- Christine Thomas
- François Ulrich

**NOUS AVONS VOTÉ CONTRE**

Le 27 mai 2016, le Conseil Communautaire a adopté le transfert des compétences Développement économique, Habitat, Environnement, Voirie, Eau et assainissement, Urbanisme, à la future Communauté Urbaine qui s'appellera Clermont Auvergne Métropole au 1 janvier 2017.

Le 30 juin, le Conseil Municipal de Beaumont a approuvé ces transferts par 26 voix pour (droite + PS).

**Nous avons voté CONTRE car :**

1. La gouvernance définie dans la charte de la future CU aboutira à des décisions coupées de toute délibération publique sur les véritables enjeux, lesquelles pourront s'imposer à une commune contre sa volonté
2. la transformation en CU éloignera inexorablement les décideurs des citoyens
3. si nous sommes favorables à la coopération, nous pensons que les objectifs et

le cadre doivent être débattus et fixés en amont, ce qui n'est pas le cas dans le projet actuel

Motivés exclusivement par l'intérêt général, nous continuerons à œuvrer pour que les citoyens soient réellement impliqués et consultés sur ce projet qui impactera considérablement leur quotidien.

[atelierfdg63@gmail.com](mailto:atelierfdg63@gmail.com)

**GROUPE DE L'OPPOSITION Idées pour Beaumont**

- François Saint-André
- Hervé Mantelet
- Marie-Christine Leymarie
- Sébastien Mostefa
- Gaël Drillon

**FACE À LA BARBARIE, RÉSISTONS**

Notre pays connaît, depuis plusieurs mois, une situation dramatique et inquiétante. D'autres pays sont également confrontés à cette terrible réalité, et, pour certains, depuis fort longtemps. Ce terrorisme qui, depuis plusieurs années, dénature une religion, vient d'endeuiller une nouvelle fois la France.

Nous sommes, comme tous nos concitoyens, traversés de sentiments contradictoires, entre résignation et colère, entre fatalisme et dégoût.

Nous devons pourtant être vigilants : certains hommes et femmes politiques se sont laissés aller à des propos ignominieux, allant du « rétablissement de la peine de mort » – quelle ironie pour des kamikazes – à l'utilisation d'arme de guerre au milieu de la foule – un responsable

du parti Les Républicains préconisant l'utilisation d'un lance-roquette sur la Promenade des Anglais à Nice ! Chacun y va de son refrain sécuritaire en oubliant un peu rapidement que le maire « Les Républicains » de Nice avait fait de sa ville un « laboratoire » en matière de vidéosurveillance : les caméras n'ont jamais empêché un passage à l'acte !

**Notre capacité à vivre ensemble avec nos différences est ce que les extrémistes religieux et politiques veulent détruire !**

Les réponses qui doivent être données dépassent bien évidemment le tout sécuritaire. En premier lieu, devant de telles attaques, les Français doivent d'abord être unis pour défendre les valeurs constitutives de notre pays et de nos institu-

tions. Il nous faut **développer toutes les initiatives en matière de fraternités, d'éducation, de solidarités et plus que jamais promouvoir la laïcité, ciment essentiel au « bien vivre » ensemble.**

Loin de l'angélisme dont certains voudraient nous affubler, c'est en redonnant son sens à nos valeurs républicaines que seront rejetés de notre corps social, telle une infection morbide, les fanatismes aveugles.

Nous sommes un peuple libre, prônant des valeurs qui doivent être, tous les jours, réaffirmées : **la liberté de conscience, la démocratie vivante et renouvelée, l'égalité entre les êtres et les peuples, la fraternité garante de notre cohésion, la laïcité absolue de notre République.**

[www.idees-beaumont.org](http://www.idees-beaumont.org)

**CONSEILLÈRE MUNICIPALE NON INSCRITE À UN GROUPE Parti Socialiste**

- Dominique Molle

**ET MAINTENANT... ?**

La défiance et la haine suite aux événements cruels que nous venons de vivre sont grandissantes. Ne les laissons pas s'installer car elles entraînent le recul de toute initiative de coopération entre individus et entre groupes. Non, pas ça ! **Le lien et l'engagement dans la diver-**

**sité ouvrent des perspectives pour tout projet collectif.** Ils permettent d'être plus efficaces, plus créatifs, plus responsables, d'être soi au sein de l'école, des terrains de sport, des lieux culturels, des associations, de toutes équipes dans l'entreprise ou les collectivités. Alors, plus que jamais, continuons à donner

une vision riche, innovante et solidaire de notre pays, de notre communauté urbaine, de notre commune...entrons en dialogue et faisons-ensemble !

**Bonne rentrée à tous.**

[psbeaumont63@gmail.com](mailto:psbeaumont63@gmail.com) et chaque deuxième mardi du mois.

## ÉVÉNEMENT

# FORUM DES ASSOCIATIONS

**S**amedi 3 septembre, de 10 h à 18 h, se tiendra le forum des associations, à la salle des fêtes. Tout au long de la journée, les responsables et dirigeants feront découvrir leur association aux visiteurs et leur présenteront leur action et leur savoir-faire que ce soit dans le domaine sportif, culturel ou humanitaire. Des enfants au seniors, chacun pourra trouver l'activité qui lui convient et obtenir conseils et informations pratiques.

Liste des associations participant au forum (plan des stands disponible le jour du forum)

- |  |   |   |  |
|--|---|---|--|
| ● 1ère compagnie d'Archers d'Auvergne    | ● Atelier Formes et Couleurs            | ● Famille à énergie positive Clermont Communauté                                | ● LION'S CLUB  |
| ● AGORA                                  | ● AUNOCADEV                             | ● Fédération Nationale des Anciens Combattants Algérie Tunisie et Maroc (FNACA) | ● Relais Amical Malakoff Médéric                         |
| ● AITIC                                  | ● Beaumont Balades et Découvertes       | ● Il Etait Une Voix   | ● Mei Hua Zhuang   |
| ● Amicale Laïque                         | ● Beaumont Temps Libre                  | ● l'M BAD Beaumont  | ● Tennis Club de Beaumont                                |
| ● Amicale Laïque Judo                    | ● BFAM                                  | ● Jardiniers des Pays d'Auvergne  | ● USB Basket   |
| ● APCA                                   | ● Chat des Rues 63                      | ● LACIM   | ● Union Sportive Beaumontoise Karaté Do et Arts Martiaux |
| ● APEI                                   | ● CLCV 63                               | ● L'autre Atelier   | ● USB Tai Chi Chuan                                      |
| ● As en Danse                            | ● Comité d'Animation                    | ● Les Amis de Beaumont  | ● Vélo Sport Beaumontois                                 |
| ● Association Beaumont Gymnastique Mixte | ● Comité de jumelage                    | ● Les Peintres Beaumontois  | ● Volcanic Touch Rugby                                   |
| ● Association Beaumont Lutte             | ● Conseil Local FCPE du Collège Molière |   |  |
| ● Association Musicale Chantecler        | ● Espace Marx 63                        |   |  |



## RENDEZ-VOUS

# L'ATELIER FORMES ET COULEURS



belle exposition sur le thème de « l'espace ».

Quittant l'espace pour se rapprocher du « Petit ici », les adultes et les enfants ont découvert la très belle exposition au Musée Quillot « Autoportraits du Musée d'Orsay ». Encadrés par les artistes intervenants, ils ont pu travailler avec réussite leur propre portrait. La conférence de l'historien Jean-Paul Dupuy sur les autoportraits a passionné un large public.

Pendant les Arts en Balade, la ville et l'atelier Formes et Couleurs ouvraient leurs portes avec un vif succès à Bénédicte Haudebourg (intervenante), Frédéric Nolleau et Nadine Normandon (anciens élèves de l'atelier) ou encore Lionel Tison

soulevant l'enthousiasme des enfants d'une classe de CM1 de l'école Jean Zay qui a pu suivre à l'atelier une initiation à la peinture au couteau.

2016-2017 : Le thème de la rentrée à Formes et Couleurs est « Le Décalage ». Par le biais du dessin, de la peinture, du volume, les ateliers enfants et adultes vont découvrir avec humour et gourmandise les artistes qui ont « détourné » l'art. Nouveautés pour cette nouvelle année :

- Un cours de dessin « classique » sera proposé aux adultes par Isabelle Pio et aux enfants à partir de 11 ans par Bénédicte Haudebourg.
- Le célèbre graveur clermontois, Jacques Moiroud, prend la relève d'Hélène Hibou avec une

nouvelle presse.

Le partenariat avec le festival du court métrage, dont le thème sera « humour noir » est toujours à l'ordre du jour. Des visites d'ateliers et des conférences sont prévues.

Pour les inscriptions, l'atelier Formes et Couleurs sera présent au Forum des associations le samedi 3 septembre. Toute l'année vous trouverez les informations sur le site : [www.formesetcouleurs63.fr](http://www.formesetcouleurs63.fr)



## PHILATÉLIE

# UNE CENTENAIRE ENCORE BIEN ACTIVE !

### Historique de la Société Philatélique d'Auvergne

Le 1er octobre 1916, M. G. Torrilhon réunit de façon informelle ses amis philatélistes et leur propose de créer une Société Philatélique. Par cette initiative il peut être considéré comme le fondateur de la Société Philatélique d'Auvergne (SPA). C'est aussi la date de la naissance de la SPA qui sera officialisée par le Journal Officiel :

"17 janvier 1917 ; SOCIÉTÉ PHILATÉLIQUE D'AUVERGNE". Société d'amateurs ayant pour but l'étude des timbres de toutes sortes, avec siège : 8, avenue de Royat à Chamalières (Puy-de-Dôme)." La 1ère Assemblée Générale se tiendra le 4 mars 1917. M. Austric est élu 1er président de la SPA.

Le 3 juin 1922 la SPA adhère à la Fédération des Sociétés Philatéliques sous le n° 25. C'est aujourd'hui la 18ème plus ancienne association fédérée de France.

Les services de l'Association sont rapidement créés, ses effectifs croissent : le 100ème adhérent est enregistré mi-1923. Parmi eux figurent de nombreux militaires, ce qui vaudra à la SPA le surnom de "Société des Colonels".

En 1932, la SPA organise le congrès national des sociétés philatéliques. Une superbe exposition est présentée, une flamme d'oblitération sera mise en service



La deuxième guerre mondiale ralentira les activités de l'Association qui repartira sitôt la paix revenue.

Le 1er décembre 1996, la SPA devient Association Philatélique et Cartophile d'Auvergne (APCA)

On retiendra la participation de la SPA aux émissions de 7 timbres-poste à motifs régionaux ou événements se déroulant dans la région. On ne compte plus les expositions, ni les journées ou fêtes du timbre, les bourses multi collections organisées par l'Association. Des ateliers d'initiation ont été animés d'abord au collège Molière, puis plus récemment dans les écoles primaires de Beaumont dans le cadre des activités périscolaires. Depuis 26 ans, la commune de Beaumont héberge l'APCA

dans des locaux du CAB lui permettant ainsi de fonctionner de façon efficace. Que les maires successifs de la commune soient chaleureusement remerciés.

### Les festivités du Centenaire à Beaumont

Pour fêter notre premier centenaire nous vous invitons les 24 et 25 septembre prochains à la salle des fêtes de Beaumont où vous pourrez découvrir de nombreuses collections philatéliques :

- Une cour d'honneur de 8 collections de niveau national
- Une exposition compétitive régionale avec la participation de 19 membres du GPMC dont 3 de l'APCA
- Un échantillon de 18 collections de membres de l'APCA
- Une présentation de 14 collections de philatélie polaire

Quelques négociants en philatélie et cartophilie seront présents et la diversité de leur offre permettra à chaque visiteur de trouver des pièces pour compléter leur(s) collection(s). En parallèle se tiendront les assemblées générales du GPMC et celles de UFPP-SATA.

L'équipe de l'APCA sera présente et se fera un plaisir de vous rencontrer.

Tous ensemble souhaitons une longue et fructueuse vie à l'APCA.

Contacts : A.P.C.A.  
23, rue René Brut  
63110 Beaumont  
[www.apca63.com](http://www.apca63.com)  
[www.facebook.com/APCA63](https://www.facebook.com/APCA63)  
Tel du président : 06 37 82 36 59

## HUMANITAIRE

# MANIFESTATIONS DE L'ASSOCIATION A TOUT CŒUR

« La Guy-Gnôle Alambic Gastronomique »

On vous retrouve le samedi 5 novembre pour cette manifestation afin de partager un moment convivial et festif.

A partir de 9 heures, vente du saucisson à emporter cuit à l'alambic qui se déroulera sur le parvis de la salle des fêtes. Une buvette sera installée sur place.

Les repas se dérouleront dans la salle des Fêtes à partir de 12 h 00. Vers 13 h 15, nous retrouverons Alain Chanone qui assurera une animation musicale. Une buvette sera ouverte à partir de 11 h 30 (Vins des Caves Saint Verry). Pour les repas, pensez à réserver au 06 81 99 31 82 pour faciliter l'organisation. 4 propositions de réservation : 12 h 00 – 12 h 15 – 12 h 30 – 12 h 45. Le tarif est de 14€, repas et ani-

mation (Entrée, plat, fromage, dessert, boissons non comprises).

« Téléthon du Val D'Artière »

Cette année, le Téléthon a 30 ans. C'est une belle aventure humaine qui nous rassemble depuis tant d'années chaque hiver. Le Téléthon doit peut-être sa longévité à ce qui représente, dans le cœur de chacun de nous, le partage, la générosité, la solidarité, la fête et on veut tous contribuer à la réussite de cette manifestation.

Vous avez encore contribué à cette belle fête en 2015. Grâce à vous, nous avons remis la somme de 17 300€ à l'AFM. Cette somme a été récoltée grâce au soutien de nos partenaires, des collectivités et à la mobilisation des associations, des écoles, des bénévoles de notre canton et du département, mais aussi grâce à tous ceux qui ont participé aux diverses manifestations. A vous tous, MERCI!

Les journées Téléthon se dérouleront les 2 et 3 décembre prochains. Un défi pour les 30 ans du Téléthon : plus d'animations qu'en 2015 (vingt-et-une animations en 2015).

Il y aura des nouveautés et on l'espère des grands retours. On retrouvera :

- Les manifestations sportives : le tournoi de foot au COSEC, Au fil de l'Artière, course pédestre sur le chemin vert, ...
- Les animations festives : le repas autour de l'Aligot, le concours de Belote animé par la FNACA, le Loto avec ses nombreux lots ...
- Les animations culturelles : le théâtre, le Gala...et bien sur les Défis.

Vous aurez des informations en ce qui concerne le programme complet courant novembre dans vos boîtes aux lettres et régulièrement sur notre site :

<http://atoutcoeur-beaumont.fr>  
En ce qui concerne la boutique Téléthon, des nouveautés et des

porte-clefs peluche comme vous les aimez!

1ère réunion de préparation du Téléthon 2016, le vendredi 23 septembre à 18H30 à « La Galipote » au C.A.B, rue René Brut. Contact association Tél : 06 81 99 31 82 ou Mail [atoutcoeur.beaumont@sfr.fr](mailto:atoutcoeur.beaumont@sfr.fr).

« Fêt'estival »

Manifestation festive et conviviale comprenant un marché d'Artisanat d'Art avec plus de 28 exposants (2016), un repas festif avec animations, des spectacles et animations pour enfants, au profit d'une association à but humanitaire ou sociale. L'édition 2016 était organisée au profit de l'association « Eva pour la Vie » qui lutte pour la recherche et le soutien aux familles des enfants victimes de cancer.

La manifestation se déroulera cette année, le samedi 20 mai 2017.



## INITIATIVE

# L'AUNOCADEV EN SOUTIEN AUX JEUNES CAMEROUNAISES



Notre association : Auvergne Nord Cameroun Développement AUNOCADEV a son siège à Beaumont.

Notre action consiste principalement à favoriser la scolarisation des filles dans l'Extrême Nord Cameroun. En effet, dans cette région comme dans beaucoup de régions du monde, ce sont d'abord les garçons qui vont à l'école. Les filles dès qu'elles grandissent sont retenues au foyer familial pour y effectuer les tâches ménagères et s'occuper des autres

jeunes enfants qui sont souvent nombreux. Dès la puberté, souvent elles sont mariées, à treize ou quatorze ans et elles deviennent mères à leur tour. Quand elles ont bénéficié d'une éducation et d'une instruction, elles peuvent à leur tour favoriser l'éducation de leurs enfants, mieux gérer l'économie familiale et favoriser ainsi le progrès social dans leur environnement. Petit à petit des jeunes femmes africaines instruites et qualifiées s'engagent dans la vie sociale et économique de leur pays et contribuent au progrès. Dans plusieurs villages du Diamaré, un canton de la région de l'Extrême Nord du Cameroun, L'AUNOCADEV a développé une collaboration avec une association locale de parents d'élèves l'ECOLE KEMEY. Dans ce cadre, nous contribuons chaque année au financement de la scolarité de plusieurs cen-

taines de petites filles qui avec leurs parents souhaitent vraiment investir l'école.

Progressivement, certaines ont poursuivi leur scolarité au collège puis au lycée. Aussi, nous avons organisé un système de parrainage pour financer la poursuite de leurs études et les accompagner sur le terrain grâce à une équipe issue de l'ECOLE KEMEY : un coordinateur salarié et quatre animatrices, mères de famille indemnisées, en assurent le suivi. Depuis 2006, plusieurs centaines de jeunes filles ont pu bénéficier de ce dispositif. Elles sont encore cette année 113 à être parrainées.

En 2014, puis 2015 deux d'entre elles ont obtenu le baccalauréat et ont ainsi pu entreprendre des études supérieures à l'Université de Maroua.

Ce programme résulte de l'engagement en France d'un certain nombre de bénévoles

membres actifs de notre association ou simples donateurs. Nous avons besoin d'être de plus en plus nombreux à prendre part à cette action. Aussi, nous invitons toutes les personnes que notre action intéresse soit à nous rejoindre en adhérant à notre association, soit à nous soutenir en devenant parrain ou marraine d'une collégienne, ou bien en nous adressant un don.

L'AUNOCADEV est reconnue comme association d'Intérêt Général, les dons reçus ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu.

Pour plus d'informations sur notre action, et pour nous contacter on peut consulter notre site web à l'adresse suivante : [www.aunocadev.com](http://www.aunocadev.com) ou nous contacter par message [aunocadev@gmail.com](mailto:aunocadev@gmail.com) ou encore nous téléphoner au 04 73 27 25 67 ou nous écrire 29, rue Saint Verry 63110 Beaumont.

	<b>UN DON DE 5 €</b> permet de payer la scolarité d'une écolière pendant un an	 <b>FAITES UN DON à l'Aunocadev</b> en nous adressant un chèque 29 rue Saint Verry 63100 Beaumont ou par carte bancaire sur notre site web <a href="http://www.aunocadev.com">www.aunocadev.com</a> <small>notre association est reconnue utilité générale les dons permettant de bénéficier d'une réduction d'impôt</small>
	<b>UN DON DE 80 €</b> permet de parrainer la scolarité d'une collégienne ou d'une lycéenne pendant un an	
	<b>UN DON DE 100 €</b> permet de participer aux frais d'inscription et d'études d'une étudiante pendant un an	

## BADMINTON POUR TOUS

# I'M BAD BEAUMONT

À Beaumont, depuis maintenant 13 ans, l'association I'm BAD Beaumont propose la pratique du badminton pour tous les niveaux. Chaque saison, la convivialité est au centre des préoccupations du club et de ses dirigeants, qui souhaitent avant tout que les joueurs s'épanouissent au travers d'une discipline à la fois plaisante et prenante.

En France, le badminton séduit de plus en plus de curieux depuis quelques années. Accessible à tous, chacun peut trouver ses bienfaits dans cette discipline : la dépense physique, l'adresse, la coordination des gestes, la souplesse, l'équilibre, le renforcement des articulations, la perception dans l'espace, etc. Et à Beaumont, l'ingrédient suprême est sans doute la convivialité. Le club met en effet un point d'honneur à transmettre la technique du badminton dans la bonne humeur. Pratiquer « du badminton en s'amusant » Et cette saison, même si le club a changé de présidence avec l'arri-

vée d'Aude Roux, qui succède à Cyril Wallez, la dynamique sera la même : « I'm BAD Beaumont, c'est du badminton en s'amusant et notre objectif est bien de préserver cet esprit », lance Aude Roux. Pour y arriver, le club mise notamment sur les championnats par équipe d'interclubs. Au total, 8 équipes existent dans lesquelles les joueurs, au-delà de l'aspect sportif, se retrouvent et partagent des moments conviviaux en cohésion. Les interclubs se jouent à la fois au niveau départemental, régional et national et il y en a pour tous les niveaux ! La saison dernière, le club a d'ailleurs évolué pour la première fois de son his-

toire en championnat de France Nationale 3. Une belle aventure humaine au cours de laquelle les joueurs ont fait preuve d'une motivation sans faille face à des joueurs de haut niveau tout en prenant du plaisir en loisir ou en compétition. À Beaumont, quiconque veut s'amuser en pratiquant une activité sportive peut donc s'approcher les yeux fermés du club I'm BAD Beaumont. Que ce soit pour du loisir ou de la compétition, le plaisir sera le même. C'est certain. Car, même si la discipline a dernièrement été diffusée sur le plan compétitif aux Jeux Olympiques de Rio, il n'en reste pas moins que le badminton est

avant tout un sport pour tous ! Et I'm BAD Beaumont l'a bien compris : non-compétiteurs et compétiteurs ne devraient pas être déçus de l'accueil.

• I'm BAD Beaumont, c'est 177 licenciés, 3<sup>e</sup> club d'Auvergne, 4 compétitions organisées à l'année, 8 équipes d'interclubs mais aussi près de 3600 volants à l'année...

• Pour connaître les créneaux et l'ensemble des informations sur l'association, rendez-vous au Forum des associations le 3 septembre 2016 à la salle des fêtes de Beaumont. Ou sur [www.imbad63.fr](http://www.imbad63.fr)



## COMITÉ DE JUMELAGE

# RENCONTRE DE JEUNES DU COMITÉ DE JUMELAGE



Le 6<sup>ème</sup> jour, avec le concours de la maison de l'améthyste, au Vernet la Varenne, découverte du géosite de l'améthyste d'Auvergne et des anciennes exploitations minières. Recherche d'échantillons puis polissage des minéraux en atelier. Le dernier jour, après les achats, préparation de spécialités culinaires pour le buffet du soir, pour une grande fête avec tous les acteurs de cette belle aventure. Le matin du départ, les embrassades en se donnant rendez-vous l'été prochain à Russi.

La 14<sup>ème</sup> rencontre de jeunes des comités de jumelage s'est déroulée cette année à Beaumont du 28 juillet au 5 août. Sur le thème "Europ'art : L'art, un langage commun pour l'Europe de demain" 45 jeunes italiens, français et allemands ont vécu une semaine intense d'activités. Après une première journée consacrée le matin à quelques quizz sur l'Europe, à la Maison de l'Europe en Auvergne et à la visite au FRAC, l'après-midi a été consacrée à la découverte ludique de Beaumont. Le soir petite réception d'accueil à la Mairie.

Le deuxième jour, petite balade dans le Sancy à la découverte de quelques œuvres d'Horizon Art Sancy, accompagnée par l'artiste enseignante à Formes et Couleurs. Et le soir, jeunes, accompagnants, parents se sont retrouvés autour d'un buffet. Le dimanche, partage et découverte de la vie quotidienne française en famille. Le 4<sup>ème</sup> jour, le matin visite du musée l'Aventure Michelin et l'après-midi rallye découverte de Clermont Ferrand. Le 5<sup>ème</sup> jour, création d'une œuvre de Land Art à l'espace

Debussy, encadrée par la même artiste et découverte de fabrication d'objets sonores avec un artiste local, en 1/2 groupe et sport, football et tennis.



## ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES

# CONSEIL LOCAL FCPE DE BEAUMONT



Notre association de parents d'élèves a pour objectif de défendre les intérêts moraux et matériels communs aux parents d'élèves. Nous représentons les parents d'élèves en participant aux conseils d'administration et aux conseils de classe du collège ainsi qu'aux conseils d'école de Jean-Zay et du Masage. Nous intervenons également auprès de la mairie pour le Projet Éducatif de Territoire (PEDT).

Nous sommes adhérents à la FCPE (Fédération des Conseils de Parents d'Élèves des Écoles Publiques) qui est la première fédération de parents d'élèves. Nous bénéficions de ses structures (conseils, informations, formations...) mais agissons en toute indépendance en fonction des préoccupations locales des écoles Jean-Zay et du Masage ainsi que du collège Molière. Ce rattachement à la FCPE nous permet d'être agréé comme association de parents d'élèves auprès du Ministère de l'Éducation Nationale et de siéger dans différentes instances départementales : CDEN, Commissions d'Affectation. Ceci nous permet de défendre les intérêts de Beaumont directement auprès des instances décisionnaires, que ce soit Mme Le Recteur ou M. le Directeur Académique.

### NOS ACTIONS EN 2015-2016

- Des réunions mensuelles pour vous informer sur le système éducatif, sur la vie au collège.

- La mise à jour régulière de notre site internet : <http://fcpebeaumont.jimdo.com>

- Réforme du collège : participation aux réunions de concertation avec le Directeur Académique

- Notre Guide d'entrée 2015-2016 en 6e pour les parents et enfants entrant en 6e. Il est distribué en juin aux enfants de CM2 dans les écoles primaires du secteur (Jean-Zay et Masage).

- Mise en place d'un kit collégien permettant de fournir aux parents le désirant l'ensemble des fournitures scolaires nécessaires à la rentrée en 6e hors cartable, agenda et trousse.

- Action auprès du service de ramassage scolaire : demande d'une modification de la grille tarifaire pour les collégiens.

- Collège et restauration scolaire : Trois réunions avec le Conseil Départemental (Mme Maisonneux) sur la nouvelle tarification et sur les travaux envisagés dans le collège Molière. Enquête sur le service de restauration.

- Participation aux réunions de la municipalité : En particulier, sur les temps d'accompagnement périscolaire et la mise en place d'un PEDT (Projet Éducatif de Territoire)

### POUR L'ANNÉE 2016-2017

Après avoir beaucoup travaillé en direction des écoles primaires (réforme des rythmes scolaires, PEDT), nous consacrerons sans doute du temps

en 2016-2017 à l'évaluation de la réforme du collège et au suivi de sa mise en place. Cette réforme propose une organisation très différente avec les EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires) qui doivent permettre aux collégiens d'apprendre différemment.

Comme chaque année des parents d'élèves nous quittent, car n'ayant plus d'enfants scolarisés dans les établissements de Beaumont, ils ne peuvent rester. Mais heureusement de nouveaux parents arrivent, et nous sommes toujours heureux de les accueillir ce qui nous permet de renouveler et renforcer l'équipe.

- Vous pouvez venir à nos réunions mensuelles : elles se déroulent le deuxième mardi du mois de 20h30 à 22h à l'Espace Limagne.

- Pour les écoles élémentaires, vous pouvez participer à la vie des écoles en vous présentant sur les listes FCPE afin de siéger au conseil d'école. Il y en a trois par an.

- Au collège, si vous souhaitez participer à la vie de la classe de votre enfant, vous pouvez participer aux conseils de classe : il y en a trois par an à chaque fin de trimestre. Deux parents membres d'une association assistent à ce conseil de classe et cela est plus facile lorsque le parent a son enfant dans celle-ci. Il arrive qu'il n'y ait pas de représentant de parent dans une classe, auquel cas un de nos parents

FCPE accepte de participer au conseil de classe d'une autre classe que celle de son enfant. Nous organisons chaque année, pour les nouveaux comme pour les anciens -qui font partager leur expérience- une réunion de formation aux conseils de classe.

- Si vous souhaitez vous investir davantage dans la vie du collège, vous pouvez également participer aux instances du collège (Conseil d'Administration, Conseil de Discipline, Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté). Pour plus d'informations, allez sur notre site et contactez-nous par mail.

### Nous vous invitons

- À venir nous rencontrer au Forum des Associations le SAMEDI 3 SEPTEMBRE 2016 à la salle des fêtes,

- À notre réunion d'information le MARDI 13 SEPTEMBRE 2016 à 20h30 à l'Espace Limagne

(+ d'infos sur notre site pour savoir comment se rendre à la salle de réunion prêtée par la Mairie).

Président : Olivier Devise 04 73 26 58 48  
Réfèrent pour l'école Jean-Zay : Marie Quinty  
Réfèrent pour l'école du Masage : Laurent Lassaigue  
E-mail : [fcpe.beaumont@gmail.com](mailto:fcpe.beaumont@gmail.com)  
Notre site internet : <http://fcpebeaumont.jimdo.com>

## EXPOSITION - VENTE

# D'OBJETS ARTISANAUX

L'Association " LES AMIS D'UN COIN DE L'INDE ET DU MONDE " ( LACIM) vous donne, cette année encore, rendez-vous à Beaumont pour son EXPOSITION - VENTE d'objets artisanaux en provenance d'Afrique, du Mali, de l'Inde du Sud, d'Amérique du Sud, d'Haiti....

Des amis de Beaumont parviennent toujours 3 villages, au Niger, au Mali et en Inde du Sud et accompagnent ces populations, souvent parmi les plus pauvres de notre terre, dans leurs efforts pour un meilleur développement et une plus grande autonomie.

Tous les objets artisanaux qui vous seront présentés proviennent de ces pays et sont fabriqués par des artisans locaux.

Cette EXPOSITION - VENTE aura lieu les 11, 12 et 13 Novembre prochains, à la salle de la Galipote, à la Maison des Beaumontois. L'occasion pour chacune et chacun d'entre vous de trouver de jolis cadeaux à l'approche des fêtes de Noël et de manifester avec nous, votre solidarité avec ces pays en voie de développement.

Contact : B. Velut  
04.73.93.43.21



## AMICALE LAÏQUE

# APRÈS LES J.O. DE RIO, VENEZ DÉCOUVRIR LE JUDO...

Alors que les jeux olympiques de Rio, marqués par une bonne prestation des équipes nationales, se sont



achevés il y a quelques jours, il est temps de penser aux activités sportives pour la rentrée.

La section judo de l'amicale laïque de Beaumont vous propose de venir découvrir sa discipline et les valeurs véhiculées par cet art martial japonais, développé par Gigoro Kano. Outre le code moral (Politesse, courage, sincérité, honneur, modestie, respect, contrôle de soi et amitié) qui régit leur discipline, Pierre Bondy et David Macheboeuf (enseignants diplômés d'état) dispensent un enseignement technique adapté

aux capacités de chacun dès l'âge de 4 ans... Depuis plus de 20 ans, le judo Beaumontois a pu développer un judo loisir pour tous, tout en faisant briller les compétiteurs jusqu'au niveau national, à l'image de son équipe de cadettes... Et depuis la saison dernière, un cours de remise en forme est proposé pour les personnes souhaitant reprendre une activité physique. L'ensemble de ces activités se déroule au dojo de la halle des sports de la Mourette et débutera dès la première semaine du mois de Septembre.

L'encadrement sportif et les membres du bureau de la section judo sont à votre disposition pour plus de renseignements.

L'équipe reste joignable pour tout renseignement par e-mail : [judo.beaumont@gmail.com](mailto:judo.beaumont@gmail.com) par téléphone :

- Pierre Bondy (conseiller technique et enseignant) 06 62 90 36 84

- David Macheboeuf (enseignant) 06 18 15 58 53

ou enfin via le site internet : <http://judobeauumont.blogspot.fr>

# L'agenda des associations



VENEZ DÉCOUVRIR

## LE BEAUMONT FORCE ATHLÉTIQUE ET MUSCULATION



sous le régime des associations loi 1901, le club est composé de membres, et parmi ces membres des bénévoles qui gèrent le club au sein d'un bureau.

Le club accueille les Beaumontois et extérieurs souhaitant en priorité faire de la musculation ou renforcement musculaire de loisirs. En effet seuls 7% des 200 adhérents s'entraînent à la Force Athlétique pour faire des compétitions. Tous les équipements sont récents et permettent de réveiller et de solliciter tous les muscles du corps.

Les plus jeunes à partir de 16 ans (accompagné par un repré-

sentant légal) aux séniors de plus 80 ans, tout le monde peut venir se raffermir et/ou faire du cardio.

L'esprit du club reste intergénérationnel et familial, ce qui permet d'avoir une ambiance sympathique où tout le monde se connaît et discute entre les séries.

Si vous souhaitez retrouver vos abdominaux, cuisses, bras et autres dos raplapla, alors n'hésitez pas et venez nous rejoindre.

Nous serons présents au prochain forum des associations et à cette occasion nous aurons le plaisir de vous expliquer ce que

la musculation de loisirs peut vous apporter.

### Horaires d'ouvertures :

JOURS	HORAIRES
Lun .....	8h00 à 21h00
Mar .....	8h00 à 21h00
Mer .....	10h00 à 21h00
Jeu .....	8h00 à 21h00
Ven .....	8h00 à 21h00
Sam.....	8h00 à 21h00
Dim .....	9h30 à 14h00

### Tarifs :

- Beaumontois : 80 € par an
- Extérieurs : 100 € par an
- Membre d'une même famille à la même adresse : 67 €

## APEI ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES INDÉPENDANTS

L'IMPORTANCE DU RÔLE DES ASSOCIATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES EST RECONNUE.

Les associations de parents d'élèves disposent du droit :

- d'informer, de communiquer, de disposer de moyens matériels d'action (boîtes aux lettres, panneaux d'affichages, éventuellement locaux)
- de diffuser des documents permettant de faire connaître leur action
- d'intervenir, pour les organisations représentées au conseil supérieur de l'éducation, au conseil académique et au conseil départemental de l'éducation nationale, dans toutes les écoles et tous les établisse-

ments d'enseignement publics.

Représentant dans tous les établissements de la commune

L'association APEI de Beaumont s'investit dans les trois groupes scolaires de la commune : les établissements maternel et élémentaire du Masage, les établissements maternel et élémentaire de Jean Zay et le collège Molière.

CES ACTIONS DEMANDENT DE L'ÉNERGIE ET DE L'IMPLICATION.

Nos membres s'investissent pour partager la vie de ces établissements, échanger et communiquer auprès des parents de chaque établissement, faire remonter auprès de la municipalité les améliorations et problé-

matiques souhaitables.

Nous avons initié et participé à la mise en place de Kermesses sur les écoles maternelles de la commune.

Nous participons à l'organisation du vide grenier.

Nous luttons contre la fermeture de classe avec nos moyens.

Nous avons essayé de comprendre vos attentes sur les rythmes scolaires afin de mieux vous représenter en conseil d'école et lors des réunions de comité de suivi de la mise en place des rythmes scolaires.

Nous nous sommes mobilisés pour vous informer au plus vite sur des sujets très forts, tels que la fin de la gratuité des temps périscolaires et tentons de faire

entendre vos attentes.

Au collège nous siégeons au conseil d'administration et au conseil de classe

Nous aimerions en faire d'avantage... mais l'équipe est restreinte...

alors si vous avez des idées, des souhaits et l'envie de vous investir pour participer à la vie des établissements scolaires concernant tous les enfants...

Rejoignez-nous, nous avons besoin d'énergie pour poursuivre et améliorer nos actions.

POUR EN SAVOIR PLUS, NOUS SERONS À VOTRE DISPOSITION AU FORUM DES ASSOCIATIONS LE 3 SEPTEMBRE

## SEPTEMBRE

■ MERCREDI 31 AOUT ET LE JEUDI 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE

Inscriptions au club basket de 18h à 20h au club house du basket au 1<sup>er</sup> étage de la halle de la Mourette. Les licenciés renouvelant leurs licences doivent se munir de la fiche de renouvellement qui leur a été distribuée en fin de saison et d'une photo. Pour une création de licence, merci d'apporter un certificat médical, une photo et la photocopie de la carte d'identité.

L'association sera également présente au forum le samedi 3 septembre.

■ SAMEDI 3 SEPTEMBRE

Forum des associations, de 10h à 18h à la salle des fêtes. Entrée libre

■ MERCREDI 7 SEPTEMBRE

Rencontre conviviale avec les 5 artistes intervenants de l'association Formes et Couleurs : présentation des cours et cycles de dessin, gravure et d'art plastique pour les enfants et les adultes, de 18h à 20h. Atelier, salle Eva Hesse, Maison des Beaumontois, www.formesetcouleurs63.fr / formesetcouleurs63@gmail.com

■ SEMAINE DU 12 SEPTEMBRE

Rentrée des cours enfants à l'atelier Formes et Couleurs, salle Eva Hesse : www.formesetcouleurs63.fr / formesetcouleurs63@gmail.com



■ MARDI 13 SEPTEMBRE

Réunion d'information de la FCPE à 20h30 à l'Espace Limagne ;

■ VENDREDI 23 SEPTEMBRE

1<sup>ère</sup> réunion de préparation du Téléthon 2016, à 18h30 à « La Galipote » au C.A.B, rue René Brut. Contact association 06 81 99 31 82 ou atout-coeur.beaumont@sfr.fr.

■ VENDREDI 23 ET/OU SAMEDI 24 SEPTEMBRE

Stage de linogravure avec Jacques Moiroud à l'atelier Formes et Couleurs. Renseignements et inscriptions au 06 14 93 94 22 et www.formesetcouleurs63.fr / formesetcouleurs63@gmail.com

■ DU SAMEDI 24 SEPTEMBRE AU DIMANCHE 2 OCTOBRE

Exposition des travaux de patchwork au Club "Beaumont Temps libre" à l'Eglise Notre Dame de la Rivière, ouverture tous les jours de 14h à 19h.

■ SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 SEPTEMBRE

Centenaire de l'Association Philatélique et Cartophile d'Auvergne, nombreuses collections à découvrir de 9h à 18h à la salle des fêtes. Entrée libre

■ SEMAINE DU 03 OCTOBRE

Rentrée des cours adultes à l'atelier Formes et Couleurs, salle Eva Hesse : www.formesetcouleurs63.fr / formesetcouleurs63@gmail.com

■ VENDREDI 7 OCTOBRE

Collecte de sang organisée par l'association Beaumontoise pour le Don du Sang bénévole de 16h à 19h à la salle des fêtes.

■ MARDI 11 OCTOBRE

Cycle modèle vivant à l'atelier Formes et Couleurs de 18h30-21h avec Isabelle Pio. Renseignements www.formesetcouleurs63.fr / formesetcouleurs63@gmail.com

■ MARDI 18 OCTOBRE

Cycle dessin adultes à l'atelier Formes et Couleurs de 18h30-21h avec Isabelle Pio, Renseignements www.formesetcouleurs63.fr / formesetcouleurs63@gmail.com

■ JEUDI 20 ET VENDREDI 21 OCTOBRE

Stage d'art plastique pour les enfants, de 14h à 17h avec Edwige Ziarkowski, atelier Formes et Couleurs. Renseignements et inscriptions : 06 15 66 75 77, www.formesetcouleurs63.fr ou formesetcouleurs63@gmail.com

■ SAMEDI 5 NOVEMBRE

Guy gnôle alambic organisée par l'association A Tout Cœur. Vente du saucisson à emporter cuit à l'alambic à partir de 9h sur le parvis de la salle des fêtes. Repas dans la salle des Fêtes à

partir de 12h. Vers 13h15, nous retrouverons Alain Chanone qui assurera une animation musicale. Une buvette sera ouverte à partir de 11h30 (Vins des Caves Saint Verry). Pour les repas, pensez à réserver au 06 81 99 31 82 pour faciliter l'organisation 4 propositions de réservation : 12h - 12h15 - 12h30 - 12h45. Le tarif est de 14€, repas et animation (Entrée, plat, fromage, dessert, boissons non comprises).

■ MARDI 8 NOVEMBRE

Cycle modèle vivant à l'atelier Formes et Couleurs de 18h30-21h avec Isabelle Pio. Renseignements www.formesetcouleurs63.fr / formesetcouleurs63@gmail.com

■ VENDREDI 11, SAMEDI 12 ET DIMANCHE 13 NOVEMBRE

Exposition-vente organisée par LACIM à la salle de la Galipote, à la Maison des Beaumontois. Ce sera l'occasion pour chacune et chacun de trouver de jolis cadeaux à l'approche des fêtes de Noël et de manifester envers l'association, votre solidarité avec ces pays en voie de développement. Contact B. Velut 04 73 93 43 21

■ MARDI 15 NOVEMBRE

Cycle dessin adultes, à l'atelier Formes et Couleurs de 18h30-21h avec Isabelle Pio, Renseignements www.formesetcouleurs63.fr / formesetcouleurs63@gmail.com

# Agenda

## DU 16 AOÛT AU 14 SEPTEMBRE

**Lectures d'été Vadrouille** : c'est le moment de voter ! à la bibliothèque René-Guy-Cadou (aux heures d'ouverture). Avez-vous lu quelques livres de la sélection Vadrouille ? Voulez-vous donner votre avis ? Venez voter pour votre livre coup de cœur dans l'une des bibliothèques participantes ! Tout public dès 9 ans

## SEPTEMBRE

### JEUDI 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE

**Rentrée des classes**

### SAMEDI 3 SEPTEMBRE

**Forum des associations** à la salle des fêtes de 10h à 18h. Entrée libre

### JEUDI 15 SEPTEMBRE

**Atelier d'écriture** : "mémoire commune, mémoire intime : écrire le patrimoine" animé par Sabine Caréno de l'association ÉCRITS pour ados et adultes, à 18h, à la bibliothèque René-Guy-Cadou. Comment explorer le patrimoine national, les lieux ou biens communs ? Comment écrire et partager son patrimoine personnel, intime ? À l'occasion des Journées du patrimoine (17 et 18 septembre 2016), nous consacrerons 2h30 à jouer avec les mots et la langue, pour que chacun-chacune trouve son propre rythme, ses propres images, puis construise un ou plusieurs textes qui lui plai(sen)t. L'atelier d'écriture est basé sur la liberté et le plaisir de la découverte et de l'échange. Il est ouvert à tous, il n'est pas nécessaire d'avoir l'habitude d'écrire. Le désir de tenter l'aventure est le plus important ! Sur inscription 04 73 98 35 67

### SAMEDI 17 SEPTEMBRE

**Récital poétique et musical NIEW PRÊTRESSE D'ARAN**, proposé par le cercle Amélie Murat, à 18h. salle Anna Marly - Maison des Beaumontois. Informations au 04 73 15 15 90

### DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

**Journées Européennes du Patriote** : exposition «Vive la république» Hôtel de Ville – Salle des Assemblées et visite libre des Eglises Saint Pierre, Notre Dame de la Rivière et l'église Saint Jean Marie Vianney de 14h à 18h

### DU DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

#### AU JEUDI 29 SEPTEMBRE

**Exposition «Vive la république»** Hôtel de Ville – Salle des Assemblées. Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h le vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16 h. Entrée libre

### DU 19 SEPTEMBRE

#### AU 30 SEPTEMBRE

**Exposition « Le Mythe des Orchidées »** à la Maison des Beaumontois Du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 10h à 12h. Entrée libre

**Vernissage** le mardi 27 septembre à 18h30 en même temps que la remise des prix du concours des Maisons Fleuries et une présentation de fleurs exotiques à cette occasion. Informations au 04 73 15 15 90

### SAMEDI 24 SEPTEMBRE

**Atelier Educ'média « Infos ou intox »** pour ados et adultes à 10h, à la bibliothèque René-Guy-Cadou Désinformation, rumeurs, intox, erreurs... A partir d'exemples tirés de l'histoire du journalisme et de l'actualité, l'atelier sera l'occasion de débattre et de discuter autour de la vérification des faits et la cré-

dibilité des sources. Durée 2h - Sur inscription 04 73 98 35 67

### SAMEDI 24 SEPTEMBRE

**Spectacle théâtre humour** tout public à partir de 8 ans **Conrad Téricand le télépathe !** À 20h30 Maison des Beaumontois salle Anna Marly. Informations, tarifs et réservations au 04 73 15 15 90

### JEUDI 29 SEPTEMBRE

#### Projection d'un diaporama

« **Le Mythe des orchidées** » à 20 h salle Anna Marly – Maison des Beaumontois. Entrée libre

## OCTOBRE

### DU SAMEDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE

#### AU JEUDI 15 DÉCEMBRE

**Exposition de photographie de Sow Ay, studio Forsaken Star** au Tremplin. Exposition visible sur rdv ou les soirs de concert.

### JEUDI 6 OCTOBRE

**Concert After Marianne + Fou de Joie** au Tremplin à 20h30. Tarif unique 6€.

### DU SAMEDI 8 AU SAMEDI 29 OCTOBRE

**Exposition photographie NICE-PHORE + affiche ses animaleries** en partenariat avec l'association STENOPE, dans le cadre du festival international de photographies - Maison des Beaumontois Du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 10h à 12h. Entrée libre

**Vernissage** mardi 11 octobre à 18h30 à la Maison des Beaumontois. Informations au 04 73 15 15 90

### JEUDI 13 OCTOBRE

**Concert Cochise + Telegenix** au Tremplin à 20 h 30. Tarif unique 6€.

### MERCREDI 19 OCTOBRE

**Conseil municipal** dans la salle des assemblées en mairie à 20h.

### DU JEUDI 20 OCTOBRE

#### AU JEUDI 3 NOVEMBRE

**Vacances scolaires** de la Toussaint.

### SAMEDI 22 OCTOBRE

**Spectacle théâtre humour Chraz – Euh...** à 20h30. Salle Anna Marly Maison des Beaumontois. Informations, tarifs et réservations au 04 73 15 15 90

### JEUDI 27 OCTOBRE

**Concert Poulainjars présente « Sauvage Vacance » + Antoine Läng** au Tremplin à 20h30. Tarif unique 8€.

## NOVEMBRE

### DU MARDI 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE

#### AU SAMEDI 19 NOVEMBRE

**Exposition les As de l'aviation** en partenariat avec l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre. Maison des Beaumontois. Du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 10h à 12h. entrée libre. Vernissage vendredi 11 novembre à 11h30 à la Maison des Beaumontois Informations au 04 73 15 15 90

### VENDREDI 4 NOVEMBRE

**Ktipietok Orkestar + Ti'bal Tribal** au Tremplin à 20 h 30. Tarif unique 10€.

### MARDI 8 NOVEMBRE

**Spectacle jeune public scolaire Lili Bigoudi – Cie Le Pied En Dedans** à 9h30 et 10h30. Salle Anna Marly Maison des Beaumontois.

### MERCREDI 9 NOVEMBRE

**Concert Six Ring Circus + Jazz Club Clermontois – Jan Session** au Tremplin à 20h30. Tarif unique 6€.